

Le Département de la Moselle vous présente

ARTISTES
IN SITU

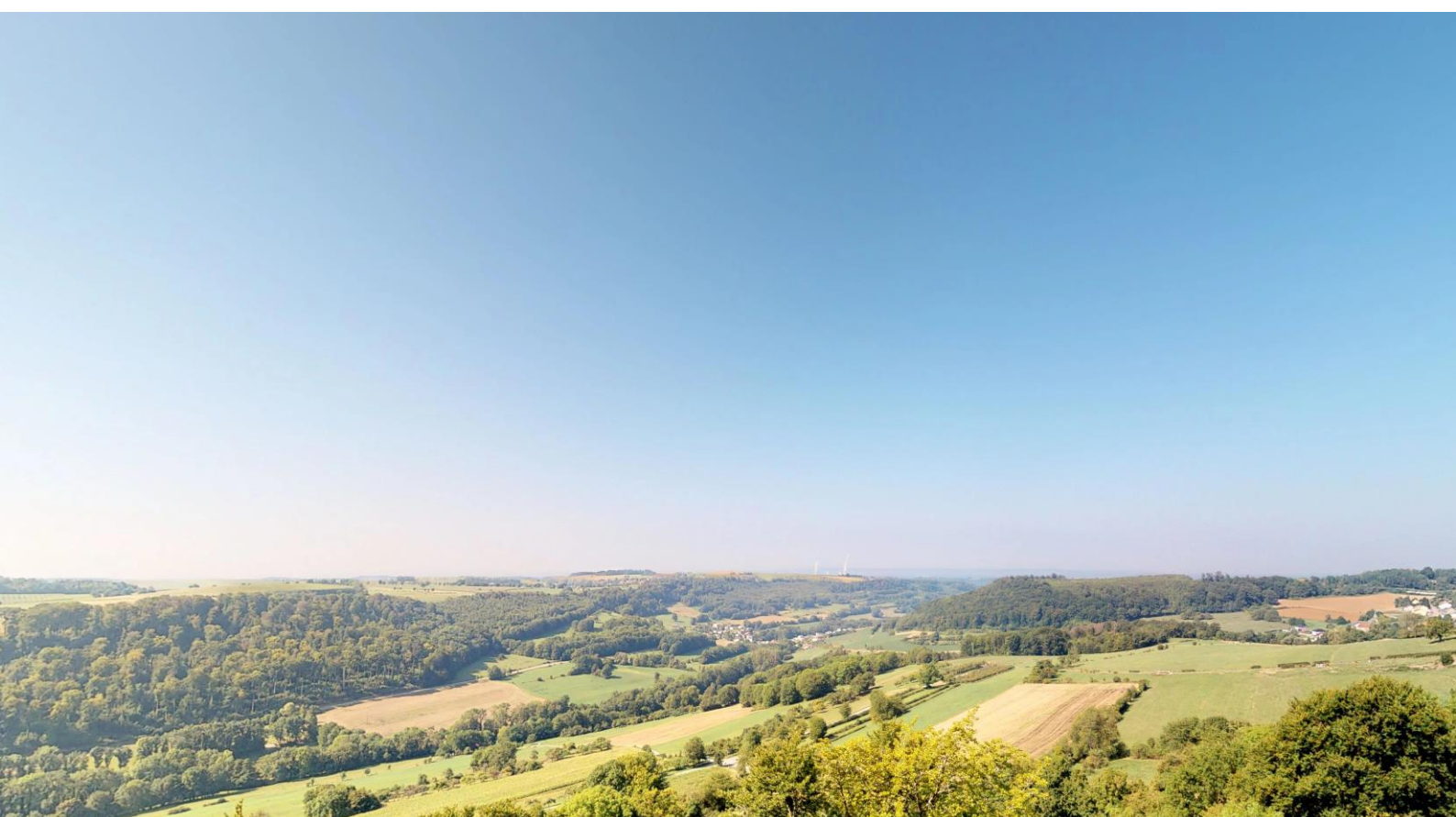
Résidences en Moselle

Cahier des charges 2026



Sommaire

Présentation du programme	p.3
- <i>Politique culturelle du Département de la Moselle</i>	
- <i>Les artistes concernés</i>	
Les formalités	p.4
Règlement et engagements	p.4
Calendrier	p.5
Présentation des sites	p.6
- <i>La Médiathèque Départementale de Nilvange</i>	
- <i>Le Parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim</i>	
- <i>Le Domaine de Lindre (Lindre-Basse)</i>	
- <i>Le Musée Départemental de la Guerre de 1870 & de l'Annexion à Gravelotte</i>	
- <i>La Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles</i>	
- <i>Le Musée Georges de la Tour à Vic-sur-Seille</i>	
- <i>Le Musée du Sel à Marsal</i>	



Politique culturelle du Département de la Moselle :

Les axes prioritaires des politiques départementales que sont la cohésion sociale, l'attractivité du territoire et l'accompagnement de l'enfance et de la jeunesse, trouvent un écho singulier au travers des projets culturels portés ou soutenus par notre collectivité.

En effet, la politique culturelle du Département de la Moselle s'attache à maintenir, sous toutes ses formes, la vitalité des pratiques artistiques sur nos territoires, contribuant ainsi à leur rayonnement. Le développement des enseignements, de la création et des pratiques amateurs, le soutien aux acteurs structurants ainsi qu'une programmation variée, aussi exigeante qu'accessible au plus grand nombre, constituent les piliers de cet engagement.

En s'appuyant sur sa collaboration avec l'ensemble de ses partenaires que sont les collectivités territoriales, les structures culturelles, les associations et les habitants du territoire, le Département suscite et soutient les pratiques culturelles à la croisée des multiples talents portés par les artistes professionnels, les artistes amateurs et l'ensemble des Mosellans.

C'est dans ce cadre de politique culturelle que le Département organise des résidences artistiques d'écriture, de création ou de recherche.

Les artistes concernés :

Il s'agit de permettre la rencontre entre des artistes professionnels ou émergents, illustrateurs, plasticiens, performeurs, scénographes, auteurs, dramaturges, chorégraphes, etc., et les sites départementaux culturels (Sites Passionnement Moselle et Médiathèque Départementale de Nilvange) dans le cadre d'une **résidence de recherche, de création ou d'écriture**.

Que ce soit pour écrire des textes de chanson, les dialogues d'une pièce, effectuer des recherches sur des mouvements, des matières, des images, des paroles, des récits, l'artiste sera libre pour effectuer les recherches nécessaires à son projet en cours de création, **dans la limite de ce que les lieux d'accueils pourront offrir en termes d'espace et de ressources matérielles et humaines**.

Durant quatre à huit semaines (consécutives ou fragmentées), les résidents seront accueillis **sur le site de leur choix** pour effectuer des recherches et organiser leurs temps de travail dans le but de développer un projet que l'artiste aura présenté dans l'appel à résidence. Le projet à soumettre pour la présente résidence pourra **être en cohérence avec le site d'accueil choisi ou non**.

Les candidatures seront examinées par **un jury**.

Une **bourse est attribuée** pour chaque résidence. La bourse ne pouvant excéder 15 000 € (quinze mille euros), il est demandé aux candidats de transmettre un budget cohérent et raisonné. La bourse, se basant sur le budget global du projet, prendra en compte le temps de recherche de l'artiste ainsi que les dépenses inhérentes à sa recherche (location ou achat de matériel, transports, achat de documentation). A noter que le versement de la bourse nécessite l'utilisation de la plateforme CHORUS.

Les résidents pourront être hébergés sur certains sites d'accueil uniquement.

Les résidents devront organiser **au minimum un temps d'échange avec le public** pendant ou à l'issue de la résidence, afin de partager leurs recherches. Les modalités de l'échange avec le public sont à définir avec l'équipe du Service des Pratiques et des Projets Artistiques et Culturels (SPPAC-CD57).

Un point sera effectué à la moitié de la période de résidence pour faire un premier bilan, puis définir les modalités et les **besoins de la restitution** (matériel, date, lieux...). **Un bilan final** permettra de conclure la résidence et d'envisager un potentiel suivi du projet. L'artiste devra à ce moment transmettre les factures liées aux dépenses qu'il a budgétisées lors de sa candidature.

Règlement et engagements

Pour postuler à la résidence, les candidats devront dûment répondre à l'Appel à Résidence, dans les temps impartis.

Une résidence peut être fractionnée dans le temps, mais pas sur les lieux : une résidence, même se passant en plusieurs temps, ne peut se faire que sur un seul site. En d'autres termes, il n'est possible de postuler que pour un seul lieu d'accueil par résidence.

La résidence ne peut s'effectuer deux années de suite : les résidents 2025 ne pourront pas se représenter en 2026.

La résidence est ouverte aux artistes et structures avec au moins un an d'existence. Ils devront fournir une attestation URSSAF ou les statuts juridiques de la compagnie.

La résidence concerne un projet en cours de **création**, de **recherche** et/ou d'**écriture**.

Compte tenu de la nature des lieux d'accueil, les formes légères et mobiles, **avec peu d'exigences techniques** sont à privilégier.

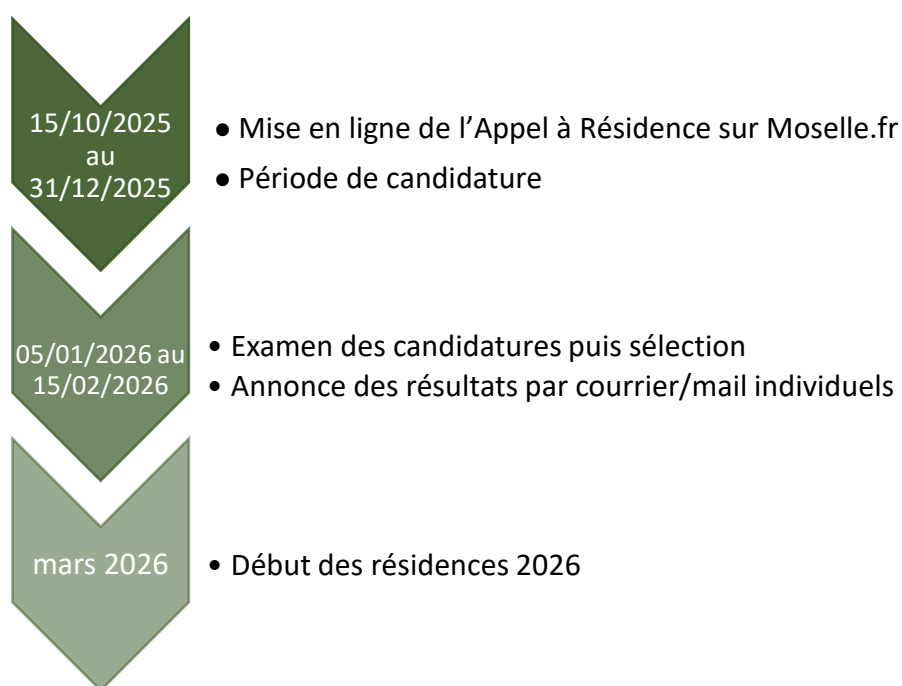
Engagements du lieu d'accueil et du Département :

- Qualité d'accueil et mise à disposition des locaux
- Accompagnement des résidents par les agents du SPPAC et par les agents du site d'accueil
- Versement de la bourse allouée dont le montant sera défini dans le contrat de résidence (versement en deux fois : au démarrage de la résidence et à l'issue de celle-ci)
- Suivi du projet pendant et après la résidence

Pour les résidents :

- Respect des lieux d'accueil, du personnel et du matériel mis à disposition
- Respect du logement mis à disposition (un état des lieux sera rédigé à l'entrée et à la sortie)
- Respect des horaires d'ouverture et de fermeture du site
- Obligation de restitution(s) et échange(s) avec le public
- Retour(s) réguliers lors d'échanges avec la structure d'accueil (interlocuteur défini dans le contrat de résidence) et le Département (contact SPPAC)
- Signalement des absences au personnel du lieu d'accueil (mise en place d'un calendrier de présence sur site)

Calendrier



MÉDIATHEQUE DE NILVANGE

CLASSEMENT E.R.P. : L / S

Adresse : 1 rue Castelnau - 57240 NILVANGE

Contact : 03 82 86 47 00

Site internet : <https://mediatheque-nilvange.moselle.fr> (site en construction)

Ouverture au public :

Mardi : 14:00-18:00 **Mercredi** : 10:00-12:00 / 14:00-18:00**Lundi/Jeudi/Dimanche** : Fermé**Vendredi** : 14:00-18:00 **Samedi** : 10:00-12:00 / 13:00-17:00

Inaugurée en 1998, la médiathèque départementale de Nilvange - Victor Madelaine propose de nombreuses actions pour tous les publics (spectacles, animations, conférences, séances de bébés lecteurs...) grâce à son équipe composée de dix personnes. Elle dispose de collections variées : documents imprimés, périodiques, multimédia, discothèque, vidéothèque... En tant que pôle départemental de lecture publique, elle dessert et accompagne déjà 34 bibliothèques du Thionvillois. La médiathèque est située à proximité de la Vallée de la Fensch (« Vallée des Anges »), marquée par l'industrie sidérurgique, et des divers centres urbains.

Metz : 30 min. en voiture

Thionville : 15 min. en voiture

Luxembourg : 1h. en voiture

➤ **Hébergement** sur place, dans un appartement F2

- couchages disponibles : 1 lit de 2 personnes
- entrée de l'hébergement différente de celle de la structure : oui
- accès PMR : non
- accès Internet : à voir avec la Direction concernée pour les accès
- cuisine : oui
- salle de bains/sanitaire : oui

Préciser l'équipement :

Cuisine équipée : Réfrigérateur congélateur, four, plaque de cuisson induction, micro-ondes, lave-vaisselle, cafetière, grille-pain, bouilloire, lave-linge, sèche-linge, fer à repasser, table à repasser, aspirateur. Batterie de cuisine, vaisselle

Chambre : lit + matelas 2 places, armoire dressing, tables de nuit, oreillers, couette – pas de linge de lit et de toilette

Salon : TV, Chromecast, enceinte, ventilateur, canapé, table de repas, chaises, étagères, bureau, lampe de bureau...

Entrée : étagères pour rangement valises, matériel professionnel.

Salle de bains : lavabo, toilettes, baignoire, meuble de rangement

Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

➤ **Espace de travail mis à disposition**

- Description de l'espace de travail :
Espace de travail au sein de l'appartement
Accès à la médiathèque (aux heures d'ouverture)
- Description et liste du matériel pouvant être mis à disposition par la structure d'accueil :
Photocopieuse multimédia, et tout le matériel de la régie, de la salle d'animation, les documents papiers, vidéo, les documents audio, massicot, plastifieuse (sans les consommables), relieuse...
- Description et liste des espaces auxquels les résidents auront accès :
Toute la Médiathèque (aux heures d'ouverture)
Tous les espaces publics avec des usagers ou participants aux ateliers

➤ **Rencontres possibles des personnels** (sous condition de disponibilité) : oui

Préciser le type de personnel : tous les agents du service départemental et de la médiathèque

1) Référent action culturelle, référent formation, référent informatique et multimédia

2) Les référents de territoire

3) Les agents du Service Public

Interlocuteur (*Personne sur site chargée de faire le lien entre la structure et la DSJC/SPPAC*) :

NOM et Prénom : Aloïs BORTOT

Numéro de téléphone : 03.87.21.56.30

Horaires de travail : 9h à 18h



PARC ARCHEOLOGIQUE EUROPÉEN DE BLIESBRUCK-REINHEIM

CLASSEMENT E.R.P. : L / Y

Adresse : 1 Rue Robert Schuman, 57200 BLIESBRUCK

Contact : 03 87 35 02 20

Site internet : <https://www.archeo57.com>

Ouverture au public : Du lundi au vendredi : 10h00 - 17h00

Week-ends et jours fériés : 10h00 - 18h00

Résidences possibles



Entre Bliesbruck (Moselle) et Reinheim (Land de Sarre) la Blies coule dans une large et magnifique vallée dominée par une petite colline, le Homerich, dont les attraits sont appréciés depuis plusieurs millénaires. Le développement de l'occupation à partir de la fin de l'âge du Bronze (vers 1200 av. notre ère) donne naissance à un site princier celtique (VIIe à IIIe s. av. notre ère) dont l'extraordinaire tombe dite de la princesse de Reinheim constitue le témoignage le plus précieux. Grâce au Département de la Moselle et au Kreis du Saarpfalz, le Parc constitue aujourd'hui un pôle scientifique et culturel remarquable, en plus d'un lieu de rencontre sur la frontière ouvert et accessible à tous.

Metz : 1 heure en voiture

Sarreguemines : 15 minutes en voiture

Sarrebruck : 30 minutes en voiture

Frontière allemande : 10 minutes à pied

➤ **Hébergement** sur place, en bungalow

- Couchages disponibles : 4 personnes maximum (2 chambres avec des lits superposés) – linge de lit à apporter
- Entrée de l'hébergement différente de celle de la structure : oui
- Accès PMR : non équipé
- Accès Internet : non
- Cuisine : oui (kitchenette),
2 plaques de cuisson électriques, 1 mini-four, 1 micro-ondes, 1 réfrigérateur
- Point d'eau/sanitaire : oui, salle de douche, WC séparé

Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

➤ **Espace de travail mis à disposition**

- Description de l'espace de travail : atelier « du restaurateur » + salle de dépôt + bureau
- Description et liste du matériel pouvant être mis à disposition par la structure d'accueil : ordinateur, imprimante, téléphone, table, chaises, plan de travail
- Description et liste des espaces auxquels les résidents auront accès : ensemble des espaces publics du parc

➤ **Rencontres possibles des personnels** (sous condition de disponibilité) : oui

Préciser le type de personnel : culturel, agents d'accueil, technique, administratif, archéologues

➤ **Interlocuteur** (*Personne sur site chargée de faire le lien entre la structure et la DSJC/SPPAC*) :

NOM et Prénom : VINCENT Alexandra

Numéro de téléphone : 03 87 35 03 61

Horaires de travail : 8h45 – 17h30 du lundi au vendredi

DOMAINE DE LINDRE

CLASSEMENT E.R.P. : L / N

Adresse : 67, rue principale, 57260 LINDRE-BASSE

Contact : 03 87 35 02 80

Site internet : <https://domainedelindre.com>

Ouverture au public : Le site est en libre accès et gratuit en permanence.

Des visites guidées sont possibles sur réservation.

Résidences possibles toute l'année



L'origine de l'étang de Lindre remonte au Moyen-Age, sans doute à l'initiative de communautés religieuses implantées à Vergaville, afin de pouvoir alimenter les populations en poisson pendant les jours maigres imposés par l'Eglise.

Propriété successive des Ducs de Lorraine, du Roi de France et de l'Empire, le Domaine de Lindre devint propriété privée à partir de 1807, jusqu'à son rachat par le Conseil Départemental de la Moselle en 1976 pour en garantir la biodiversité et accueillir le public. Jusqu'à aujourd'hui, le travail des hommes maintient un équilibre favorable à la vie d'une faune et d'une flore riches et variées. La flore des étangs est remarquable (18 espèces protégées au niveau régional, 1 au niveau national).

Le site de l'étang de Lindre, reconnu zone Natura 2000 par la Communauté Européenne, et site RAMSAR, label de reconnaissance internationale pour ses zones humides remarquables, abrite 11 espèces différentes de batraciens, 4 de reptiles. Lieu de passage pour les oiseaux migrateurs, c'est un site ornithologique d'intérêt national notamment grâce à la présence du pygargue à queue blanche ou le Balbuzard pêcheur. Environ 250 espèces d'oiseaux dont la moitié est nicheuse, y sont recensées chaque année.

Le Domaine de Lindre propose des animations tout au long de l'année : journées pédagogiques à destination des scolaires, sorties nature, expositions et spectacles pour les individuels et familles, visites guidées sur réservation pour les groupes, modules de formation pour les professionnels et étudiants.

Metz : 1 heure en voiture

Nancy : 1 heure en voiture

Dieuze : 6 minutes en voiture (45 min. à pied)

➤ **Hébergement** sur place, dans un appartement

- Couchages disponibles : 4 (4 chambres avec un lit 1 place) + 1 PMR (pas de linge de lit)
- Entrée de l'hébergement différente de celle de la structure : oui
- Accès PMR : oui
- Accès Internet : non
- Cuisine : oui, équipée d'un four, d'un micro-ondes, d'un réfrigérateur avec freezer, une plaque de cuisson avec une hotte et d'un lave-vaisselle. Salle à manger avec 6 chaises et une table.
- Point d'eau/sanitaire : oui, chaque chambre est équipée d'une salle d'eau avec une vasque, une douche et un WC.

Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

➤ **Espace de travail mis à disposition**

- Description de l'espace de travail : Espace de travail individuel dans la chambre avec un bureau et un espace collectif (la salle à manger).
- Description et liste du matériel et des espaces pouvant être mis à disposition par la structure d'accueil : demande au cas par cas, observatoires en accès libre, étangs du domaine accessibles sous réserve de demande

- **Rencontres possibles des personnels** (sous condition de disponibilité) : oui
Responsable du site (Monsieur PERIZ Julien)
Chargé des suivis environnementaux et des animations (Monsieur GENTILHOMME Cédric)
Responsable de l'écloserie (Monsieur THIERY Flavien)
- **Interlocuteur** (*Personne sur site chargée de faire le lien entre la structure et la DSJC/SPPAC*) :
NOM et Prénom: PERIZ Julien
Numéro de téléphone : 06.77.05.17.15
Horaires de travail : Du lundi au Jeudi de 08h à 12 h et 13h à 17h et le vendredi de 8h à 12h
Numéro de téléphone d'urgence (hors horaires de travail, en dernier recours) :
Chef du Bureau Technique Monsieur MOREL Pascal 07.85.66.35.36



MUSEE DEPARTEMENTAL DE LA GUERRE DE 1870 ET DE L'ANNEXION

CLASSEMENT E.R.P. : L / Y



➤ **Description du site**

Adresse : 11 rue de Metz 57130 GRAVELOTTE

Contact : 03 87 33 69 40

Site internet :

<https://www.mosellepassion.fr/index.php/les-sites-moselle-passion/musee-de-la-guerre-de-1870>

Dates et horaires d'ouverture au public : du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Fermé les lundis et le 1er mai.

Résidences possibles **du 14 février au 14 décembre 2026**

Lieu unique en Europe présentant la guerre franco-prussienne de 1870 et l'Annexion de l'Alsace-Moselle jusqu'en 1918, le Musée retrace l'histoire d'une époque mouvementée où la Moselle a été enlevée au giron français. Défigurée par les batailles dont l'expression « Ça tombe comme à Gravelotte ! » sonne comme une réminiscence, la Moselle a su se relever et faire de ce passé, une véritable force. Grâce aux nombreuses reconstitutions, armes, uniformes, œuvres d'art et documents d'époque, découvrez la vie quotidienne d'hommes et de femmes pris tour à tour dans la tourmente des combats, puis dans la quête de nouvelles identités.

Ce musée, ayant reçu l'appellation Musée de France par le ministère de la Culture, est un haut-lieu de l'histoire et de la mémoire européenne et particulièrement franco-allemande. À noter qu'à ce propos, le musée – pour le Département de la Moselle – cogère avec les gouvernements français et allemand un cimetière militaire, lieu du souvenir des hommes tombés en 1870.

Metz : 20 minutes en voiture / 30 à 45 minutes en bus (P103)

Nancy : 1h20 en voiture

Proximité des lieux du Souvenir de 1870 et de la Maison de Robert Schuman (10 minutes en voiture).

➤ **Hébergement**

L'hébergement se fera en gîte, hôtel ou chambre d'hôte. Des contacts peuvent être fournis mais il appartiendra à l'artiste de choisir son hébergement.

➤ **Espace de travail mis à disposition**

-Description de l'espace de travail : 1 bureau/atelier situé au premier étage du musée, à proximité de la bibliothèque et de la conservation ;

-Description et liste du matériel pouvant être mis à disposition par la structure d'accueil : à définir en fonction du projet ;

-Description et liste des espaces auxquels les résidents auront accès : atelier de l'artiste, musée, coulisses du musée (accès réservé).

➤ **Rencontres possibles des personnels** (sous condition de disponibilité) : oui

Préciser le type de personnel : directeur-conservateur, son adjoint, médiateurs, agents d'accueil, historiens.

➤ **Interlocuteur** (Personne sur site chargée de faire le lien entre la structure et la DSJC/SPPAC) :

NOM et Prénom : THURNHERR Laurent

Numéro de téléphone : 03 87 78 06 63 / 06 37 67 50 59

MUSEE ROBERT SCHUMAN

CLASSEMENT E.R.P. : L / Y

➤ Description du site

Adresse : 8-12 rue Robert Schuman 57160 SCY-CHAZELLES

Contact : 03 87 35 01 40

Site internet : [Maison de Robert Schuman](#)

Dates et horaires d'ouverture au public :

- Du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h
- Fermé les lundis et le 1er mai.

Site ouvert du 14 février au 14 décembre 2026.



Dates et horaire d'ouverture au résident : du mardi au dimanche de 9h à 18h

(certains lundis peuvent donner lieu à une autorisation d'accès - à définir au préalable)

C'est dans cette maison située sur les hauteurs de Scy-Chazelles, en banlieue de Metz, que Robert Schuman a travaillé à l'écriture d'un acte hardi permettant de poser les jalons d'une Europe pacifiée. Acquis par ce Père de l'Europe en 1926, la maison est un ancien domaine viticole dont la prospérité remonte au XIVe siècle. Robert Schuman y a fait un lieu de travail et de repos ; un domaine propice à la réflexion. Doté d'un hectare de jardins, ce site - appartenant aujourd'hui au Département de la Moselle – accueille également un musée et un auditorium ainsi qu'une bibliothèque historique et contemporaine.

➤ Hébergement

L'hébergement se fera en gîte, hôtel ou chambre d'hôte. Des contacts peuvent être fournis mais il appartiendra à l'artiste de choisir son hébergement.

➤ Géographie

Metz : 10min en voiture

Nancy : 1h00 en voiture

Déplacement possible par les transports en communs : réseau Le Met' (Metz Métropole)

Proximité des lieux du Souvenir de 1870 et du Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion (10mn en voiture)

➤ Espace de travail mis à disposition

-Description de l'espace de travail : 1 bureau/atelier situé au sous-sol du bâtiment accueil.

-Description et liste du matériel pouvant être mis à disposition par la structure d'accueil : à définir en fonction du projet

-Description et liste des espaces auxquels les résidents auront accès : Atelier de l'artiste, musée, coulisses du musée (accès réservé).

➤ Rencontres possibles des personnels (sous condition de disponibilité) : X oui ☐ non

Préciser le type de personnel : directeur-conservateur, son adjoint, médiateurs, agents d'accueil, historiens.

➤ **Interlocuteur :**

Personne chargée de faire le lien entre le lieu d'accueil et la DSJC/SPPAC

NOM et Prénom : THURNHERR Laurent

Numéro de téléphone portable : 06 37 67 50 59

Horaires de travail : selon planning

MUSEE DU SEL

➤ Description du site

Adresse : Porte de France 57 630 MARSAL

Contact : 03 87 35 01 50

Site internet : <https://www.mosellepassion.fr/index.php/les-sites-moselle-passion/musee-du-sel>

Dates et horaires d'ouverture au public :

- Du mardi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Fermé les lundis et le 1er mai.

Site ouvert du 14 février au 14 décembre 2026.



➤ Dates et horaires d'ouverture au résident :

Labellisé "Musée de France", le musée traite de l'histoire de l'or blanc à travers les techniques d'exploitation utilisées depuis la préhistoire jusqu'aux Temps modernes. Les richesses du musée sont diverses et se composent majoritairement de vestiges archéologiques, véritables témoignages de la vie quotidienne celtique, ainsi que d'une originale collection de salières !

Le Musée départemental du Sel se situe dans le Saulnois, au sein de la vallée de la Seille. Le village de Marsal doit son nom à ses nombreuses sources d'eau salée, qui sont à l'origine d'une végétation halophile dont fait partie la salicorne ou "passe-pierre". Dès le XIIIe siècle, Marsal est une véritable ville fortifiée qui a éveillé les convoitises des ducs de Lorraine, des Evêques de Metz, et des rois de France. Réaménagée par Vauban, la Porte de France abrite aujourd'hui le Musée départemental du Sel.

➤ Hébergement

L'hébergement se fera en gîte, hôtel ou chambre d'hôte. Des contacts peuvent être fournis mais il appartiendra à l'artiste de choisir son hébergement.

➤ Géographie

Metz : 1h. en voiture

Nancy : 45 min. en voiture

Château-Salins : 10 min. en voiture

Proximité de Château Salins et Dieuze et à 1 h 30 de Strasbourg.

➤ Espace de travail mis à disposition

- Description de l'espace de travail : Salle pédagogique de 40 m2 ainsi qu'un parc en extérieur avec un jardin.
- Description et liste du matériel pouvant être mis à disposition par la structure d'accueil : Tables, chaises, matériel de bureau
- Description et liste des espaces auxquels les résidents auront accès : Salle pédagogique de 40 m2, jardin, espaces naturels du parc.

➤ Rencontres possibles des personnels (sous condition de disponibilité) : X oui

Préciser le type de personnel : médiateur et un agent technique

➤ **Interlocuteur:**

Personne chargée de faire le lien entre le lieu d'accueil et la DSJC/SPPAC.

NOM et Prénom: SCULIER Delphine

Numéro de téléphone portable : 07 50 64 11 39

Horaires de travail : 8h30 à 12h30 et 13h15 à 17h30

Numéro de téléphone d'urgence (hors horaires de travail, en dernier recours) : 07 50 64 11 39



MUSEE GEORGES DE LA TOUR

➤ Description du site

Adresse : Place Jeanne d'Arc 57 630 VIC-SUR-SEILLE

Contact : 03 87 78 05 30

Site internet : <https://www.mosellepassion>

Dates et horaires d'ouverture au public :

- Du mardi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- Fermé les lundis et le 1er mai.

Site ouvert du 14 février au 14 décembre 2026.



Dates et horaire d'ouverture au résident :

Labellisé "Musée de France", situé au cœur de Vic-sur-Seille, l'établissement, par son nom, rend hommage à Georges de La Tour, peintre natif de la localité (1593-1652). Doté d'une exceptionnelle collection, le musée expose quelque 170 pièces sur près de 1 000 m² (125 tableaux, 30 objets, + les dépôts), réunissant un ensemble de toiles qui parcourt la peinture européenne du XVI^e siècle au début du XX^e siècle. Près de la moitié des œuvres sont issues de la donation des frères Jacques et Guy Thuillier. Ces pièces accompagnent deux tableaux originaux de La Tour : *Profil de femme* et *Saint Jean-Baptiste dans le désert* qui font partie de la quarantaine de peintures actuellement conservées et attribuées avec certitude au maître du clair-obscur.

➤ Hébergement

L'hébergement se fera en gîte, hôtel ou chambre d'hôte. Des contacts peuvent être fournis mais il appartiendra à l'artiste de choisir son hébergement.

➤ Géographie

Metz : 1h. en voiture

Nancy : 45 min. en voiture

Château-Salins : 10 min. en voiture

Proximité de Château Salins et Dieuze et à 1h30 de Strasbourg.

➤ Espace de travail mis à disposition

-Description de l'espace de travail : Salle pédagogique de 90 m².

-Description et liste du matériel pouvant être mis à disposition par la structure d'accueil : Tables, chaises, matériel de bureau

-Description et liste des espaces auxquels les résidents auront accès : Salle pédagogique de 90 m²

➤ Rencontres possibles des personnels (sous condition de disponibilité) : X oui

Préciser le type de personnel : médiateur et un agent technique

➤ **Interlocuteur :**

Personne chargée de faire le lien entre le lieu d'accueil et la DSJC/SPPAC.

NOM et Prénom: SCULIER Delphine

Numéro de téléphone portable : 07 50 64 11 39

Horaires de travail : 8h30 à 12h30 13h15 à 17h30

Numéro de téléphone d'urgence (hors horaires de travail, en dernier recours) : 07 50 64 11 39

